

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHE DE TRAVAUX

Maîtrise d'ouvrage :

VILLE DE SOULTZ-SOUS-FORETS
2, rue des Barons de Fleckenstein – BP 30019
67250 SOULTZ-SOUS-FORETS

Objet de la consultation :

Travaux de désamiantage dans le cadre de l'extension et de la structuration de l'école maternelle de Soultz-sous-Forêts

Procédure de passation :

Marché public de travaux passé selon une procédure adaptée (article 28 du code des marchés publics)

Lieu d'exécution :

3, rue de l'Ecole - 67250 SOULTZ-SOUS-FORETS

Décomposition de la consultation :

Les travaux concernent le désamiantage de l'école maternelle et se décomposent en 2 phases :

- Phase 1 : ensemble des sols existants des niveaux Rdc et étage, aile gauche du bâtiment
- Phase 2 : ensemble des sols existants des niveaux Rdc et étage, aile droite du bâtiment, et de la toiture du garage.

Caractéristiques principales :

Les variantes ne sont pas autorisées

Durée du marché – délais d'exécution

Les délais d'exécution sont fixés à l'article 3 de l'acte d'engagement. Le calendrier prévisionnel d'exécution est fourni en annexe du dossier de consultation des entreprises

Les travaux s'exécuteront en 2 phases :

- Phase 1 : pendant les vacances scolaires d'été 2016
- Phase 2 : pendant les vacances scolaires d'été 2017

Modalités d'obtention du dossier de consultation

Le dossier de consultation des entreprises complet est remis gratuitement à chaque candidat. Il est également téléchargeable sur le site Internet de la Ville de Soultz-sous-Forêts : www.soultzsousforets.fr – Rubrique Municipalité – Appels d'offres.

Date limite de réception des offres :

Lundi 6 juin 2016 à 16 heures

Envoi ou remise des offres :

Les offres seront transmises sur support papier uniquement, par lettre recommandée avec accusé de réception, ou par dépôt contre récépissé, à :

COMMUNE DE SOULTZ-SOUS-FORETS

Monsieur le Maire

2, rue des Barons de Fleckenstein – BP 30019

67250 SOULTZ-SOUS-FORETS

Justifications à produire par le candidat :

Mentionnées dans le règlement de consultation

Présentation des offres :

Les offres et leurs annexes seront obligatoirement rédigées en langue française. L'unité monétaire sera l'Euro. Le délai de validité des offres est de 120 jours.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation.

Renseignements complémentaires :**Administratifs :**

MAIRIE DE SOULTZ-SOUS-FORETS – Tél. 03.88.80.40.42

Email : mairie@soultzsousforets.com

Techniques :

BERGEOLLE – VIEILLARD ARCHITECTES – Tél. 03.69.23.85.77

Email : bergeolle.christophe@neuf.fr

Visite sur site :

Obligatoire – Rendez-vous auprès de la Mairie de Soultz-sous-Forêts

Date d'envoi à la publication : 19 mai 2016

Le Maire : Pierre MAMMOSSER